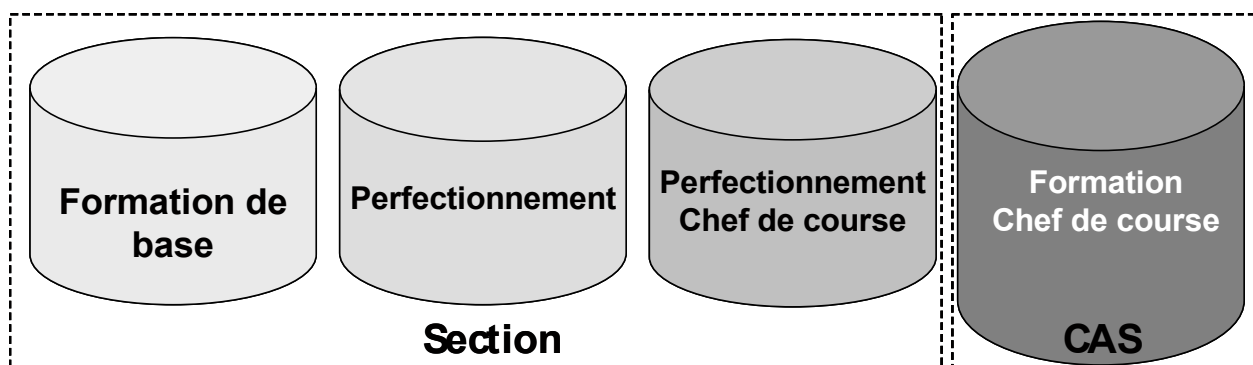


## Cours de chefs de course



### **Introduction**

A partir de 2010, selon le « règlement concernant l'obligation de formation et de perfectionnement des chefs de course du CAS », les courses d'escalade et les courses en montagne d'un niveau supérieur ou égal à « Peu Difficile » (PD) pour l'été et l'hiver, T5 pour la randonnée estivale et WT5 pour les courses en raquette exigent que le chef de course dispose d'une formation spécifique de chef de course. Cette formation est dispensée en principe par le CAS, l'organisation J&S ou l'armée. D'autres formations jugées équivalentes peuvent également être reconnues. Les cours de formation, organisés par le Club Alpin suisse, sont placés sous la conduite de guides de montagne. Ces cours durent environ une semaine.

La section Moléson encourage les candidats chefs de course en soutenant financièrement leur inscription sous certaines conditions. (Voir les « Directives de la Commission d'Alpinisme pour chefs de course et participants »).

Le programme des cours du CAS paraît 1 fois par année, il est encarté dans la revue « Les Alpes » de décembre. Il est également disponible sur le site internet du CAS ([SAC - CAS: Offre des cours](#))

### **Public cible**

Tous les membres actifs de la section disposant d'un bon niveau technique et physique. Une expérience en tant que premier de cordée et adjoint de chef de course est également indispensable. Une discussion et une planification avec le responsable de l'alpinisme est nécessaire.

### **Prix**

Si toutes les conditions sont remplies, les coûts, à l'exception de l'assurance annulation, de la subsistance et des frais de transport, sont pris en charge par la section.

### **Inscription**

Via Internet ou avec le talon réponse disponible dans le programme de cours du CAS. Si une subvention et un remboursement sont souhaités, l'inscription doit être validée par le responsable de l'alpinisme d'été ou d'hiver selon la formation choisie.

### **Renseignements**

Responsable de l'alpinisme d'hiver:

René Gavillet

[alphiver@cas-moleson.ch](mailto:alphiver@cas-moleson.ch)

Responsable de l'alpinisme d'été :

Alexandre Mooser

[alpete@cas-moleson.ch](mailto:alpete@cas-moleson.ch)

## **Connaissances générales**

Une formation de « premiers secours » valable (pas plus vieux de 4 ans) est exigée pour participer à une formation de chef de course. Cette formation dure, en principe 3 jours. Le CAS offre plusieurs cours dans ce domaine. Voir programme annuel de formation du CAS ou [SAC - CAS: Les formations du CAS sont certifiées !](#)

## **Alpinisme d'hiver**

Une formation « Avalanche » est exigée pour participer à une formation de chef de course d'hiver. Cette formation dure, en principe, 3 jours.

Le CAS offre plusieurs cours dans ce domaine. Voir programme annuel de formation du CAS ou [SAC - CAS: Les formations du CAS sont certifiées !](#)

La formation de chef de course hiver est étagée sur deux niveaux. Le niveau 1 permet d'obtenir toutes les bases nécessaires à la conduite de courses hivernales. Le niveau 2 permet de consolider et d'améliorer les capacités de chefs de course d'hiver 1. Il permet également un approfondissement technique.

Le CAS offre plusieurs cours dans ce domaine. Voir programme annuel de formation du CAS ou [SAC - CAS: Les formations du CAS sont certifiées !](#)

## **Alpinisme d'été**

La formation de chef de course été est étagée sur deux niveaux. Le niveau 1 permet d'obtenir toutes les bases nécessaires à la conduite de courses estivales. Le niveau 2 permet de consolider et d'améliorer les capacités de chefs de course d'été 1. Il permet également offre un approfondissement technique.

Le CAS offre plusieurs cours dans ce domaine Voir programme annuel de formation du CAS ou [SAC - CAS: Les formations du CAS sont certifiées !](#)